



DECLARATION DE CONFORMITE

EPI – GH256-G MIPS – FIXTURE II MIPS - Casques de vélos

Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans le Communauté

BELL SPORTS INC
1 Rue Necker
42001 Saint Etienne

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant

Marque: GIRO
Nom GH256-G MIPS – FIXTURE II MIPS
Type: Casque de vélos pour Cyclistes, utilisateurs de planches à roulettes et roller skates

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale, transposée par la norme harmonisée EN 1078 : 2012+A1:2012

L'organisme notifié
TELEFICATION
The Netherland
Body 0560

A réalisé l'examen de type CE et émis l'attestation correspondante

222310100/AA/00

Date d'expiration : 08.12.2027

St Etienne fait le 6 Janvier 2023

Marie-Pierre MOINE
European Operations Mgr
Bell Sports Inc.